

SOMMAIRE

Clémentinier

Prévisions Météo

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse Agrumiculture : CDA 2B, CAPIC, CANICO, CIVAM BIO CORSE, FREDON, INRA, AREFLEC et TERRE D'AGRUMES.

Les ravageurs observés ci-après concernent tous les agrumes.



CLEMENTINIER

Stade phénologique : Grossissement du fruit



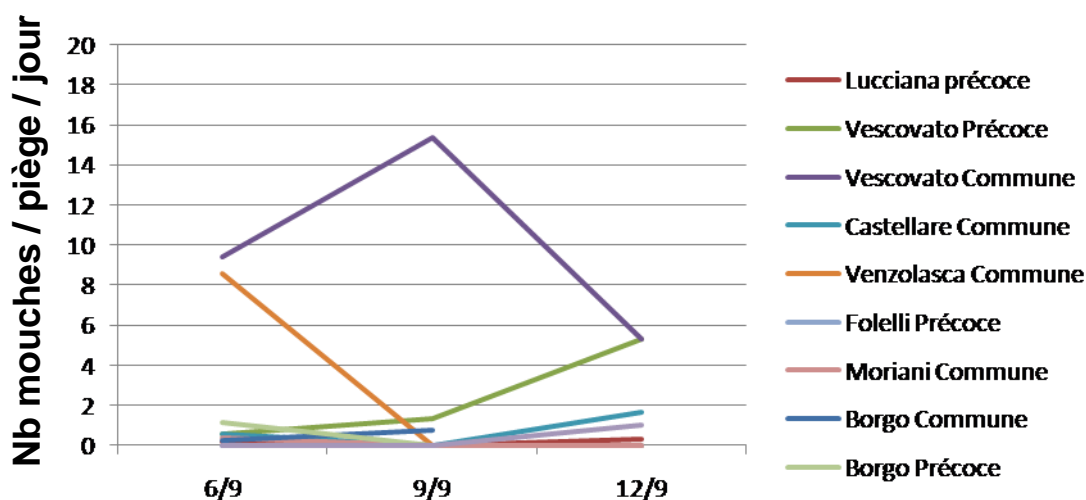
La cératite (*Ceratitis capitata*) :

Des pièges delta (photo ci-contre) ont été installés fin août dans les parcelles de référence de tout le secteur de production.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre 5 à 8 mouches/piège/jour.

D'après nos relevés, la pression s'est avérée forte en début de mois puis elle a diminué (notamment dans les vergers de clémentines communes situés en Casinca (Graphique ci-dessous)).

Suivi du piégeage de la cératite sur clémentinier



Nos observations indiquent que la pression varie en fonction du type de culture (fruits d'été) qui se trouve à proximité du verger d'agrumes. Il est donc recommandé d'être attentif à la parcelle.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Action pilotée par
le Ministère
chargé de
l'agriculture, avec
l'appui financier
de l'Office
National de l'Eau
et des Milieux
Aquatiques, par
les crédits issus
de la redevance
pour pollutions
diffuses attribués
au financement
du plan
ECOPHYTO 2018

Pou Rouge de Californie (*Aonidiella aurantii*) :

Après un second pic d'essaimage au 24 août, le pourcentage de L1 est redescendu en dessous de 50 % avec respectivement pour Aléria et Borgo : 42 % et 47 % de larves L1 mobiles + fixées.

Le niveau de risque est toutefois élevé.

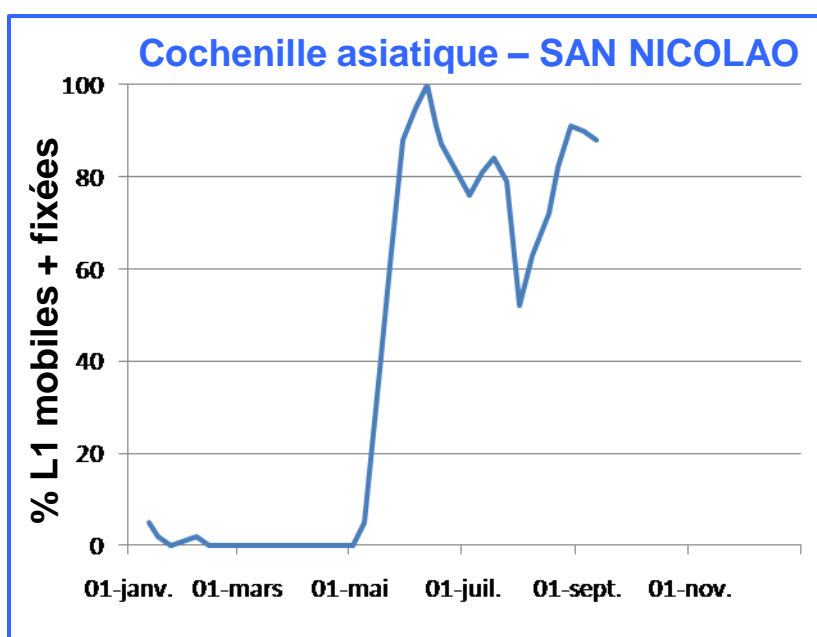
Le suivi du cycle du Pou Rouge de Californie est clos pour cette campagne.

Cochenille asiatique (*Unaspis yanonensis*) :

Le suivi hebdomadaire du taux de larves, effectué depuis le début de l'année sur la parcelle de référence de San Nicolao (Graphique ci-dessous), indique un pourcentage toujours important de larves L1 : 88 % au 12 septembre.

Le niveau de risque est toujours élevé.

Il est vivement conseillé aux agrumiculteurs de ne pas rentrer dans les parcelles infestées sauf en cas de traitement.



***Metcalfa pruinosa* :**

Des adultes du ravageur sont observés sur l'ensemble des secteurs de production, de Borgo à Ghisonaccia avec des symptômes (miellat, fumagine) parfois importants.



PREVISIONS METEO - Haute-Corse

JEUDI 15 : BONNES CONDITIONS

Le beau temps est bien installé avec un soleil généreux, après dissipation de quelques nuages bas près du littoral. En montagne, après une matinée bien ensoleillée, les nuages se forment sur les massifs, mais le temps reste sec. Le vent est faible et le régime des brises prédomine. Les températures en profite pour atteindre à nouveau 26 à 30 degrés.

VENDREDI 16 : NUAGES BAS

Le temps est globalement bien agréable avec un soleil prédominant. Toutefois, le matin et en fin de journée, les nuages bas sont assez nombreux en bord de mer et peuvent gâcher un peu le beau temps. Des passages de nuages élevés traversent le ciel et en montagne, les nuages de l'après-midi restent discrets. Les vents sont variables faibles. Les températures sont toujours élevées avec 25 à 30 degrés des rivages vers le centre.

SAMEDI 17 : ASSEZ BEAU

Les périodes de soleil sont encore présentes, mais des passages de nuages élevés assez denses viennent quand même masquer le soleil. Le vent faible en matinée s'oriente à l'Ouest Sud-Ouest en fin de journée et se renforce alors sur la Balagne et le Cap corse la nuit suivante. Les températures sont en légère baisse avec 23 à 29 degrés selon l'ensoleillement.

DIMANCHE 18 ET LUNDI 19 : VENT FORT

Les passages nuageux sont nombreux dimanche matin et ils peuvent même donner quelques gouttes, mais rapidement le soleil s'impose avec le renforcement du vent d'Ouest Sud-Ouest. Ce vent souffle fort pour ces deux journées faisant chuter les températures, sur les zones ventées.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.